

D'autre part, les entreprises peuvent avoir un rôle positif sur le règlement des conflits, car elles ont une grande influence sur les communautés où elles sont implantées. L'impact des entreprises sur la résolution des conflits peut se faire de plusieurs façons. Par exemple, les politiques d'emploi ouvertes des entreprises constituent bien souvent des apports importants aux programmes de paix. L'exemple positif donné par une entreprise appliquant des politiques équitables et innovatrices peut se répercuter sur toute une région, une ville ou même un pays. Les entreprises privées peuvent aussi apporter une contribution significative au processus de paix en finançant certaines activités civiques et charitables. Les choix d'implications charitables des entreprises peuvent jouer un rôle d'appoint à celui des États et des ONG dans la promotion de la réconciliation nationale. Enfin, les entreprises peuvent faire leur part dans la promotion publique de la paix grâce à l'exemple de tolérance et de civisme que peuvent donner ses dirigeants. Ces effets peuvent être renforcés par la participation des propriétaires et gestionnaires de sociétés à des associations patronales ou autres.

L'impact des entreprises s'apprécie encore mieux si l'on mentionne la dimension temporelle. En effet, si l'action des intervenants étrangers dans la consolidation de la paix est souvent limitée au court et moyen terme, l'action des entreprises, elle, ne prend son vrai sens que dans le moyen et le long terme. Les entreprises seront toujours actives et influentes bien après que les Casques bleus, les travailleurs humanitaires et les fonctionnaires de l'ONU aient quitté le pays pour aller répondre à des crises dans d'autres régions du monde.

Pourtant, le rôle des entreprises a été peu étudié en relation avec la consolidation de la paix, ce qui s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, plusieurs conflits se déroulent dans des pays très pauvres où l'activité économique du pays a été presque annihilée et les infrastructures détruites. Les entreprises ont alors été fermées ou ont fui le pays. Il y a aussi la question à savoir quelle est exactement la responsabilité sociale des entreprises. Plusieurs entreprises sont plutôt conservatrices dans leur définition de la responsabilité corporative et se refusent à entreprendre des actes visant la réconciliation nationale car elles estiment que cela n'améliorerait en rien leur rentabilité. Certaines entreprises s'excluent donc elles même du processus de paix, prétextant qu'elles ne doivent pas se mêler de politique et que c'est à l'État de régler les questions de conflits armés. Enfin, on peut